

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'activité 2020

Mercredi 22 septembre 2021

La séance est ouverte à 15 h 00 par le Président Christian FABRE. Il excuse l'absence de Monsieur le Maire, représenté par Monsieur CAVOLI, 1^{er} Adjoint au Maire, il rappelle le départ en retraite de Mmes Mercier et Pamiès. Le Président déplore le peu de participants à cette Assemblée Générale. De plus, celle-ci se déroule sur le temps de travail, le Directeur Général des Services ayant autorisé le personnel à quitter son poste pour y assister. Il ne faudrait pas que le COS devienne seulement une banque... C'est la participation de ses adhérents qui le font vivre au travers de leurs idées.

En raison du contexte sanitaire particulier et du peu d'adhérents présents, il propose un vote afin de tenir l'Assemblée malgré qu'il n'y ai pas le quorum.

Le vote est **pour** à l'unanimité.

Il remercie les adhérents de leur présence, et poursuit en présentant Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert-comptable, Mme HENNOQUE, Commissaire aux comptes, M. CAVOLI, 1^{er} Adjoint au Maire, Mme SEVELLEC, Trésorière, Mme BUILLES secrétaire Adjointe, et M. TARISSAN, membre du bureau.

Monsieur le Président donne ensuite la parole à Monsieur CAVOLI qui félicite l'investissement des agents de la ville et remercie l'ensemble du personnel présent à la séance.

La parole est ensuite donnée à Michel TARISSAN pour lecture du rapport moral.

Rapport moral

Voici en quelques mots le travail effectué par le bureau l'année dernière. Celui-ci a été fortement impacté par la crise sanitaire.

Nous avons traité seulement 335 dossiers au lieu d'environ 700, toutes prestations confondues, pour une somme de 58 013 €.

Les billetteries Nous observons une forte baisse de toutes les billetteries, due au COVID. Seul le Zoo de la Palmyre évolue gentiment. Quant au parc Foli'z, il a, malheureusement, fermé définitivement ses portes. Le montant de la dépense totale, toutes billetteries confondues s'élève à 5 133 €.

Le cinéma Grand écran subi une baisse significative, avec 391 places vendues contre 1 862 en 2019. La dépense pour le cinéma s'élève à seulement 645 €.

Sortie sportive. Juste avant le premier confinement, 4 collègues ont participé à la sortie sportive à la neige. La dépense totale s'est élevée à 500 €.

Les **spectacles** de la saison culturelle au théâtre Olympia ont pratiquement tous été annulé. **Les concerts** d'été, ont eux aussi été annulés. C'est pourquoi, nous n'avons pu intégrer dans la dépense du COS la saison culturelle 2021.

La vente des **chèques déjeuners** a baissé cette année encore, avec 50 328, chèques commandés, contre 56 544 en 2019, pour une dépense totale de 191 591 €.

"Prêt de véhicules et de matériel". Cette prestation est toujours appréciée, 59 locations ont été demandées, pour un montant total de 8 498 €.

Aide exceptionnelle 3 agents en difficultés passagères ont bénéficié d'une aide remboursable après accord du Conseil d'Administration (pour un montant total de 1 580 €). 3 adhérents ont eux bénéficié de l'allocation « **Aide aux parents d'enfant handicapé** ». (Pour un montant de 1 500€). Ces deux prestations sont attribuées en concertation avec l'Assistante Sociale.

L'arbre de Noël Nous avons organisé un après-midi, au Tir au Vol, lors duquel, les enfants ont pu venir chercher leur cadeau. Nous avons également distribué aux adhérents un panier garni, agrémenté d'un assortiment de chocolat, le tout

accompagné d'une bouteille de vin. Une loterie a eu lieu, sous forme de tombola, à l'issue de cet après-midi. Le tirage au sort, effectué par M. le Maire, a désigné plusieurs gagnants. Vos retours ont été très positifs. Cette journée a remporté un franc succès, malgré les conditions sanitaires.

L'agenda 2021 vous a été distribué, il était accompagné du traditionnel stylo et d'un porte-clés jeton. Nous avons commandé 200 agendas de format poche ainsi qu'une centaine de calendriers. Ceux-ci ont vite trouvé preneurs. Remercions Julien Bouchet et Éric Julien qui démarchent les publicités auprès des commerçants.

Nous tenons à vous rappeler que cet agenda n'engendre pas de dépenses au COS. En effet, les agendas mais aussi les stylos, les calendriers et les agendas de poches sont autofinancés par les publicités.

Enfin, et comme chaque année, nous remercions la Municipalité pour le soutien qu'elle nous apporte ainsi que les bénévoles.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Compte rendu financier

Le Président donne la parole à Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert comptable. Ce dernier rappelle le contexte de son intervention et présente le bilan financier à l'aide d'une présentation projetée sur grand écran afin de faciliter la bonne compréhension de tous et toutes. Après quoi, Mme HENNOQUE, commissaire aux comptes, lit le rapport général financier et certifie les comptes sans réserve.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Christian FABRE, Président, prend la parole et propose au vote l'affectation en report du résultat. Elle est approuvée à l'unanimité.

Orientation sociale

Véronique BUILLES, Secrétaire adjointe, prend la parole pour l'orientation sociale de l'année 2021.

Tout d'abord, et en raison de la situation sanitaire dû à la pandémie de Coronavirus, l'année 2021, n'a pas ressemblé aux précédentes.

A propos des **BILLETTERIES**. Elles continuent à fonctionner comme les autres années. Nous vous rappelons que le règlement s'effectue **uniquement par chèque**. La validité des billets est reconduite pour la plupart d'entre elles. Toutefois, les billets non utilisés ne sont ni échangés, ni remboursés. Nous vous conseillons de venir chercher vos billets au bureau du COS afin d'éviter toute réclamation en cas de perte, et bien sûr pendant les permanences prévues à cet effet.

SORTIE SPORTIVE : un séjour à la neige a déjà eu lieu en février. Vous pouvez, si vous avez des idées, nous présenter vos projets.

Cette année, **LE LOTO** et **L'ARBRE DE Noël** n'auront pas lieu le même jour. Le premier est programmé le 4 décembre 2021 au Tir au Vol. Nous améliorerons les lots dans leur nombre et leur qualité.

L'après-midi du 18 décembre 2021, au Palais des Congrès, sera consacrée aux enfants, avec un spectacle, et la distribution des cadeaux dans la salle des Ambassadeurs où les attendra une aire de jeux, structure gonflable, jeux en bois, stand à pop-corn et un bar.

Sur les **SPECTACLES CONCERTS**. Les concerts d'été ayant été annulés, le COS ne peut proposer aucune participation pour les spectacles de l'Olympia dans la saison culturelle 2021. En effet, le financement de celle-ci découle des recettes des concerts.

CHEQUES DEJEUNER COMMANDE ET DISTRIBUTION. Nous rappelons qu'il est important que vous respectiez le délai de commande des chèques-déjeuner. Votre commande doit être passée **avant** le **15** de chaque mois. Michel TARISSAN est, désormais, gestionnaire des Chèques déjeuner. Les commandes doivent être lisibles et

correctement remplies pour en faciliter l'enregistrement. Un imprimé a été transmis dans chaque service. Il est à compléter en indiquant le nom des agents par ordre alphabétique. Il a pour fonction d'autoriser une personne du service à récupérer les carnets des agents qui l'auront signé. Toute feuille de commande qui ne serait pas correctement remplie, et tout chèque sans feuille de commande ne seront plus traités.

Leur distribution se fait le premier lundi de chaque mois de 8h30 à midi au bureau du COS et l'après-midi de 14h à 15h au Rez-de-Chaussée du Centre Administratif.

Vous avez droit à un maximum de 11 commandes par an quel que soit le nombre de chèques que vous commandez.

Pour les paiements en espèces, nous vous rappelons qu'il est interdit de les déposer dans la boîte aux lettres. Vous devez OBLIGATOIREMENT les apporter au bureau du COS, aux heures de permanence. Le COS ne sera pas responsable en cas de perte d'espèces.

L'orientation sociale 2020 est approuvée à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Monsieur SALAS-GORDO, reprend la parole pour donner lecture du budget prévisionnel 2021.

Il est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le Président reprend la parole pour mettre au vote l'augmentation des tarifs prestations de 1%.

Elle est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Après quoi il donne la parole à Mme SEVELLEC pour lecture des modifications du statut prestations.

Les modifications sont adoptées à l'unanimité.

Questions diverses

Un adhérent demande s'il est envisageable de créer une participation au club sportifs pour les adultes.

Le Président lui explique la nécessité d'étudier budgétairement sa demande.

Aucune autre question n'étant posée, le Président remercie les adhérents présents.

La séance est levée à 16 H.

P/Le Conseil d'Administration
Christian FABRE
Président

